



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

SOMMAIRE

- I. Présentation de l'association et ses objectifs**
 - 1. Présentation
 - 2. Organisation
 - 3. Objectifs et missions
- II. Activités**
 - 1. Activités propres**
 - a. Passage Télé RTB
 - b. 48Heures de SIES
 - c. Atelier « YIKI »
 - d. Sortie de terrain sur BAMA (identification de partenaires)
 - 2. Invitations/ Audiences**
 - a. Atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile sur le processus de négociation climatique et le financement climatique – Hauts Bassins de WEP
 - b. Formation en droit du genre (Bobo, 26-27 Mars 2022)
 - c. Journée Nationale de l'arbre à KAYA, Aout 2022
 - d. Audience avec le ministre de l'environnement
 - e. Audience avec l'autorité nationale du Fonds vert environnement
 - f. Audience avec le coordonnateur du SPONG
 - g. Atelier national de renforcement et d'engagement des associations et organisations de la jeunesse
 - h. Atelier de formation de 15 experts en la formulation des projets climat (Bobo, 24-28 octobre)
 - i. Formation des acteurs et Experts (Ouaga, 29 Novembre)
 - 3. Accompagnement**
 - a. Co-organisatrice de la Journée Mondiale de l'Environnement (Bobo, juin 2022)
 - b. Co-organisation du reboisement
 - c. Co-organisation avec l'Association SEEPAT
 - d. Co-organisatrice du Tournoi écologique de foot de Faso vert
 - e. Co-organisatrice de reboisement à leguema –FIEF
 - f. Co-organisation de la conférence Energie renouvelable et changement climatique (Ouaga, 18 juin 2022)
 - 4. Activités Internes**
- III. Bilan Financier**
- IV. Difficultés rencontrées**
- V. Perspectives**

I- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1- Présentation

L'association Mère Nature est une association mise en place par une équipe de jeunes filles (200) pluridisciplinaires dans l'optique de lutter contre la destruction de l'environnement et préserver l'avenir des générations futures.

Elle œuvre dans l'éducation environnementale, au développement durable et à la connaissance du territoire par des stratégies bien précises. Elle existe depuis 2017 et a été formalisée en 2021 (déclaration officielle d'existence).

Mère Nature a signé des conventions de partenariat avec d'autres associations locales œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement. Tous les membres de l'association sont des bénévoles.

Le siège de l'association Mère Nature est situé au secteur 22 de Bobo Dioulasso.

2- Organisation

Les organes de l'association sont :

- L'assemblée générale composée de centaines de membres
- Le bureau exécutif composé de 15 membres

3- Objectifs et missions

L'objectif principal est de préserver l'environnement et l'avenir des générations futures.

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir la consommation de l'eau potable par tous ;
- Promouvoir la construction et l'utilisation des ouvrages d'assainissement par les ménages ;
- Promouvoir des actions de protection de l'environnement ;
- Promouvoir l'utilisation des produits biodégradables ;
- Lutter contre les pollutions de l'environnement ;
- Lutter contre la coupe abusive du bois et les feux de brousse;
- Appuyer et conseiller sur les bonnes pratiques environnementales ;
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation ;
- Mener des études diagnostiques ;
- Réaliser des plans d'action ;
- Concevoir, mettre en œuvre des projets et programmes des collectivités territoriales ;
- Développer les organisations et renforcer leurs capacités.

II- ACTIVITES

1. Activités Propres

a. Passage RTB

Nous avons participé à l'émission matinal "Fôfô" à la Radio et télévision du Burkina (RTB). Ce fut pour nous l'occasion une fois de plus de présenter notre association avec notre objectif, notre vision et nos actions à venir. Merci à notre télévision nationale pour cette opportunité.



b. Les 48 Heures de SIES

Les 02 et 03 juillet 2022 se sont tenues les 48 heures de sensibilisation sur l'impact environnemental et social des déchets (SIES) qui visait à accroître l'intérêt des jeunes pour jouer un rôle dans la société suite à une prise de conscience dans la protection et valorisation de l'environnement. L'activité, organisée par l'association Mère Nature s'est tenue à Bobo Dioulasso sous le thème : « Construire sans détruire ».

Le samedi 02 juillet des communications ont eu lieu à la maison de la culture représentant une forme de théorie (apprentissage et échanges entre communicants et participants) à l'issue duquel des jeux tombola, bien d'autres choses et le 03 juillet, une sortie de terrain (pratique, sortie d'étude...) était au rendez-vous.





c. Atelier YIKI

YIKI est un projet basé sur l'éducation initiale, pratique et précoce au développement durable. Le projet YIKI est basé sur l'approche globale de l'initiation des élèves au concept du développement durable dans lequel une école entière reflète la durabilité dans les politiques scolaires et les pratiques quotidiennes. Le 30 juin 2022, on a mis en place une partie de la phase pilote dans la salle de l'institut française à Bobo Dioulasso.



d. Sortie de terrain Bama

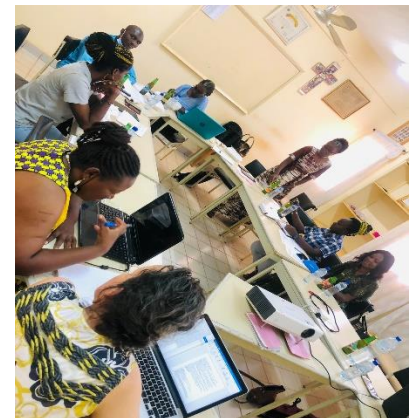
Sous la demande de Agro Innovations qui est dans l'agriculture écologique de précision, Mère Nature a effectué une visite le 15 janvier 2022 à la ferme, les Fermes Fatiss à Bama. Il était question de discuter des opportunités et partenariat entre l'association.



2. Invitations /Audiences

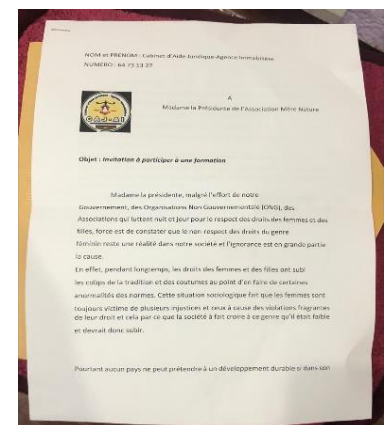
a. Atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile sur le processus de négociation climatique et le financement climatique – Hauts Bassins de WEP

Le 13 mars 2022 à Ouagadougou nous avons pris part à l'atelier de renforcement placé sous le thème « Atelier pour une étude de données de base pour la mise en œuvre du programme d'appui du Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas ».



b. Formation en droit du genre (Bobo, 26-27 Mars 2022)

Du 26 au 27 mars 2022, suite à l'invitation du Cabinet d'aide Juridique - Agence immobilière (CAJ-AI), des membres de l'association Mère Nature ont reçu une formation en droit et en genre au sein de l'université Aube nouvelle sanctionnée par des attestations.



c. Journée Nationale de l'arbre à KAYA, Aout 2022

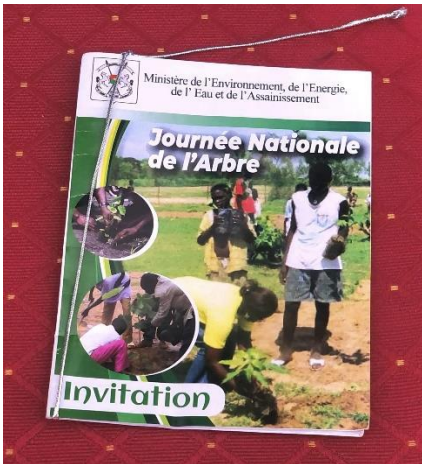
<< Arbre, facteur de solidarité et de résilience>> C'est sous ce thème que c'est célébrée à Kaya, la 4e édition de la journée nationale de l'arbre JNA 2022 le 06 Août 2022.

L'association Mère, partenaire du ministère de l'environnement ne s'est pas fait raconter l'événement car invitée et par la même occasion entre dans leur programme d'activité.

Ainsi donc s'est fait officiellement le lancement du reboisement sur le plan national. Planter un arbre, c'est perpétuer la vie.

Plantes: neere, jujube, tamarin, morenga, neem, karité, baobab...

Site: PDI, tivègaa 2 kaya



d. Audience avec le ministre de l'environnement

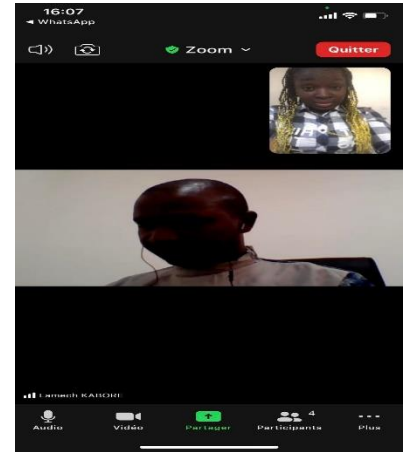
La Ministre de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement Maminata TRAORÉ / COULIBALY a reçu dans la soirée de ce mardi 17 mai 2022, l'association mère nature. La délégation de l'association Mère Nature forte de 5 personnes, conduite par la présidente Faiza ADIADION, est venue exposer à la Ministre de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement, Dr. Maminata TRAORÉ / COULIBALY, ses objectifs. Pour la cheffe de la délégation, Mère Nature fait de la lutte contre la destruction de l'environnement son cheval de bataille. Pour ce faire, précise la présidente, elle intervient à travers quatre axes à savoir l'éducation environnementale, la gestion des déchets, l'énergie renouvelable et l'entreprenariat environnemental.

A la suite de cette présentation, la délégation a sollicité madame la ministre, pour patronner leur activité qui devra se tenir les 4 et 5 juin prochain à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Une sollicitation que la Ministre à accepter selon la présidente, avant de souligner qu'elle a toutefois demandé de revoir la date pour qu'elle puisse être la même que la célébration nationale prévue pour se dérouler en mi-juin avec l'opération Mana mana.



e. Audience avec l'autorité nationale du Fonds vert environnement

Audience SE-FVC/BF et Association Mère Nature en ligne. Nous avons eu la chance d'être reçu en audience par l'autorité du Fond vert pour le climat dans le cadre de notre prochaine activité: les 48h de sensibilisation sur l'impact environnemental et social des déchets à Bobo Dioulasso. Ensemble c'est sûr que nous allons relever les défis.



f. Audience avec le coordonnateur du SPONG

ATELIER DE COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

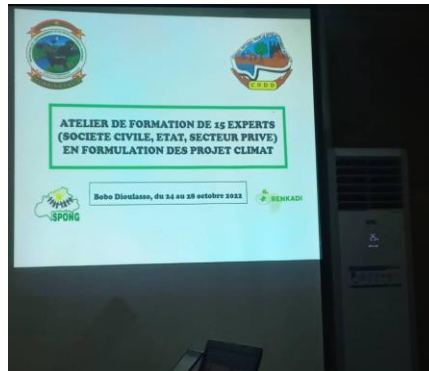
Placé sous le thème: " Apprenons à vivre en harmonie avec la nature, car nous n'avons qu'une seule terre. " Le secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) a bien voulu anticiper ce 03 juin 2022 la journée mondiale de l'environnement qui est prévue pour le 05 juin prochain. Très belle initiative.

Ensemble conjuguons les efforts pour que nos progénitures héritent d'un environnement sain et viable.



g. Atelier de formation de 15 experts en la formulation des projets climat (Bobo, 24-28 octobre)

Nous avons été ravies de prendre part à l'atelier de formation de 15 Experts (Société civile, État, Secteur privé) en formulation des projets climat organisé par le FVC et le Spong en collaboration avec d'autres structures. Bobo Dioulasso du 24 au 28 octobre 2022.



h. Formation des acteurs et Experts Aneree (Ouaga, 29 Novembre)

Formation des acteurs et experts les 06 et 07 Décembre à Ouagadougou, l'association Mère Nature était belle et bien présente.

Placée sous le thème : « Montage des plans d'affaires appliqués aux énergies renouvelables », cette formation, initiative de l'agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Aneree) avait pour objectif d'accompagner les entreprises et associations de la filière afin de les rendre plus efficaces et compétitives sur le plan local et international.



3. Accompagnement

a. Co-organisatrice de la Journée Mondiale de l'Environnement (Bobo, juin 2022)

Nous avons été honorés d'être partenaires de la commémoration de la journée mondiale de l'environnement 2022 suivie de la semaine de l'assainissement du Ministère de l'environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement à Bobo Dioulasso. Du 24 au 26 le 25 juin 2022 nous avons pris Rendez-vous avec des spécialistes de l'environnement autour du thème : « La projection de la terre et les modes de consommation durables, un défis existentiels ».



b. Co-organisation du reboisement de la forêt de KUA (10 septembre 2022)

L'activité de la jeunesse au niveau de la forêt de KUA avec une mise en terre effective de plus de 500 plants. Cela a été une réussite grâce à la participation dynamique de plusieurs associations sœurs dont notre Association Faso Vert , U-report, Association Mère Nature , CAMA, l'association chez nous à Bobo, Association des jeunes leaders de Sya, association Guiguiya de Bobo Dioulasso, association nouvelle vision pour le développement social, la coordination régionale des jeunes pour l'environnement et le climat des Hauts Bassins.



c. Co-organisation avec l'Association Soleil Afrique (Gala de Charité)

« L'éducation est l'arme la plus puissante qui puisse changer le monde »

Chaque enfant a le droit de vivre dans un environnement sain et viable.

A travers notre premier axe, l'éducation environnementale depuis la 1 ère édition nous nous associons à ce Gala.



d. Co-organisatrice du Tournoi écologique de foot de Faso vert

Nous avons été associés à l'organisation du tournoi écologique de foot de l'association Faso vert le 13 novembre 2022 au terrain de Colsama secteur 21 de Bobo Dioulasso.



e. Co-organisation de la conférence Energie renouvelable et changement climatique (Ouaga, 18 juin 2022)

Le samedi 18 juin 2022 s'est tenue au sein de l'amphithéâtre IMP de l'université Joseph Ki Zerbo une conférence sur les énergies renouvelables et les changements climatiques. Elle portait sur le thème central : « Contribution des énergies renouvelables pour une justice climatique au Burkina Faso : rôle et responsabilité des jeunes. »

L'association Mère nature de par sa présidente a donné une intervention autour du thème : « Rôle et responsabilité des jeunes et des femmes dans la mise en œuvre des contributions déterminées Nationales au Burkina Faso».



Au-delà de l'ensemble de ses activités, Mère Nature a continué également à renforcer sa visibilité avec la continuation de la présentation des binômes sur les réseaux sociaux (plus de 2000 personnes suivent notre page Facebook et des milliers sur Ticktoc), l'édition de t-shirts au logo de l'association et l'édition d'un flyer de présentation, conception de Kakemonos....

Mère Nature s'est également renforcé en interne, la capacité des membres ont été renforcé par des formations en présentiel et en ligne.

IV- BILAN FINANCIER

Revenu

Cotisation et droit d'adhésion	
10 cotisations sur 15 attendues	100 000
20 frais d'adhésion	100 000
Don	350 000
Revenus d'activités	néant
Total	550 000

Dépenses

- SIES	1 800 000
- Reboisement	150 000
- Atelier YIKI	300 000
- Contributions	200 000
Total	2 450 000

L'Association Mère Nature termine l'année 2022 avec une perte (recettes moins dépenses) de 1 900 000 CFA.

III- DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté à laquelle l'association Mère Nature a été confrontée est le contexte socio-politique défavorable caractérisé par une instabilité politique. Cette situation de longue date ne permet pas à l'association de mobiliser des partenaires et de mener à bien ses activités sur le terrain.

IV- PERSPECTIVES

En termes de perspectives, les actions suivantes seront menées au cours de l'année 2023 par l'association Mère Nature:

- La continuité du projet YIKI avec l'installation des cellules et la formation des enseignants ;
- La recherche de partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets de l'association ;
- La poursuite des campagnes de sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques en matière d'environnement, d'accès à l'eau potable et d'assainissement ;
- L'organisation d'une journée spéciale anti-sachets plastiques ;
- Créer plus d'opportunités pour alimenter le fonds vert Mère Nature d'auto-financement de ses activités.

Ce fonds sera financé par :

- La mise en place/création des AGR (Activités Génératrices de Revenu) ;
- les ristournes des activités de marketing/promotion des énergies renouvelables pour le compte des sociétés dont les produits utilisés concourent à réduire les effets des changements climatiques ;
- Fonds nationaux,
- les subventions, les dons et legs des personnes physiques.